



Éditorial

par France Bouthillier

S'informer pour agir et agir pour informer



France Bouthillier, présidente

Qu'une association professionnelle se donne les moyens de s'informer sur les tendances et les enjeux existant au sein de sa profession, cela tombe sous le sens. Avec toute l'attention portée à la veille au cours des dernières années, l'importance d'avoir une cellule de veille informationnelle a souvent été soulevée à la CBPQ. Pourtant, jusqu'à tout récemment, cette idée très raisonnable, qui avait été explorée au sein du conseil d'administration, n'avait pas été réalisée faute de ressources humaines et financières disponibles. Grâce à l'insistance de plusieurs membres du conseil, et surtout grâce aux efforts de la directrice générale, nous avons eu le plaisir de recevoir une subvention en novembre dernier du *Fonds Jeunesse Québec* nous permettant de recruter une jeune professionnelle dont la tâche

implique la mise en place d'une cellule de veille. L'objectif est d'instaurer une structure permettant d'obtenir de l'information, et d'en faire l'analyse, relativement aux multiples dossiers et questions qui nous préoccupent afin de pouvoir intervenir auprès des élus, des décideurs ou même des médias. Dans l'optique de la promotion du métier de bibliothécaire et de spécialiste de l'information, sans information et analyse approfondie, il est en effet difficile de tenter de convaincre autrui de l'urgence ou de la nécessité de développer ou modifier des politiques ou des pratiques dans nos milieux. Sans veille, tout effort de lobbying ou de promotion s'avère limité... surtout si une association de professionnels de l'information se révèle mal informée. Nous espérons ainsi que cette première démarche nous permettra de mieux nous outiller pour agir et faire avancer nos dossiers de manière continue et cohérente. Évidemment, beaucoup reste à faire mais cette première étape dans le développement de nos activités de veille s'avère fort positive.

Si s'informer est une condition pour agir, nous avons pu constater au cours des derniers mois que pour informer les autres à notre sujet par le biais des médias, demande des efforts constants. Envoyer et faire accepter un article ou une lettre dans les journaux, participer

à des émissions de radio comme nous l'avons fait à l'automne ont nécessité beaucoup d'efforts et de ténacité. En effet, obtenir l'attention des médias n'est pas toujours chose facile surtout si on veut informer ou alerter l'opinion publique sur l'état des bibliothèques ou sur la méconnaissance du travail de bibliothécaire. Il faut dire qu'au cours de l'automne dernier, les médias ont beaucoup mis l'emphase sur... les médias, pensons aux changements à La Presse et à Radio-Canada, et sur la télé-réalité qui, selon certains, tient lieu de documentaire sur la vie quotidienne. Bref, malgré quelques résultats, il faut reconnaître que les retombées médiatiques pour un organisme comme la CBPQ sont minimes. Nous n'avons pas, il faut le dire, les moyens de faire dans la convergence comme certains. Toutefois, nous devons persévérer et

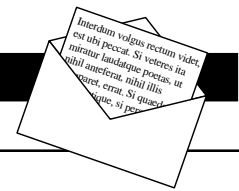
Voir AGIR page 2

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Nominations	3
Dossiers et nouvelles	4
À l'agenda	12

Poste publication 1472771
ISSN 0843-140X





En direct du Conseil d'administration

À sa réunion du 30 octobre 2003, le conseil d'administration a traité des points suivants :

■ Le dossier des bibliothèques scolaires – la présidente de la CBPQ a profité de la journée nationale des bibliothèques, le 27 octobre, pour transmettre au ministre de l'Éducation, Pierre Reid le contenu de la résolution votée en assemblée générale concernant les bibliothèques scolaires. Cette résolution demandait d'établir rapidement un plan de redressement des bibliothèques scolaires et d'élaborer la planification de l'embauche de bibliothécaires professionnels. Par ailleurs, la Coalition pour les bibliothèques scolaires dont fait partie la CBPQ a tenu une conférence de presse et a produit un dépliant intitulé « Livrer bataille » dont une copie a été envoyée à tous les membres. Elle a aussi tenu un kiosque au Salon du livre de Montréal où des cartes postales étaient distribuées et destinées à être envoyées au Ministre de l'Éducation réclamant du personnel qualifié, des livres, d'espace et de l'équipement adéquat.

■ Un article publié par la présidente, France Bouthillier et intitulé « Les bibliothèques publiques au Québec – dépense ou investissement », dans lequel on fait part du rôle essentiel des bibliothèques publiques et de la nécessité de les considérer comme un

investissement profitable à long terme pour la société. L'article est accessible en ligne sur le site de la CBPQ et

■ Le site web de la CBPQ – le président du comité Marcel Simoneau a fait rapport des changements prévus au site notamment la bannière afin d'y incorporer le nouveau logo, la mise sur pied d'un comité éditorial, la possibilité d'offrir des formulaires en ligne et aussi l'offre de services réservés aux membres exclusivement. Le comité aura besoin de collaborateurs pour le développement de nouveaux contenus.

■ Fonds jeunesse Québec – la CBPQ a obtenu une subvention du Fonds jeunesse Québec pour l'embauche d'un(e) jeune diplômé(e) en bibliothéconomie et sciences de l'information qui aura pour mandat de développer une cellule de veille. La subvention se terminera en septembre 2004.

■ Concours – la CBPQ a retenu les services de la consultante en communication de Cap3Com pour développer un concours autour du concept du savoir. Un document à cet effet a été distribué aux membres du Conseil et à la prochaine réunion un rapport plus détaillé du dossier sera fait.

Nouvelle employée à la Corporation des bibliothécaires

Lila Mazouzi est entrée en fonction le 26 novembre dernier à titre de chargée du projet de veille. Diplômée à la fois d'une maîtrise en sciences de l'information et de la Communication de l'université de Nanterres, France et d'une scolarité en maîtrise de 2^e année de l'EBSI, Lila Mazouzi a été engagée grâce à une subvention du Fonds jeunesse Québec.

Congrès 2004

Le comité a longuement travaillé à élaborer un programme préliminaire. Cette année, la journée pré-congrès sera consacrée à un thème d'actualité plutôt qu'à un séminaire à participation plus restreinte. Cette journée, le 19 mai 2004, traitera de la mutation du monde de l'édition et des supports de diffusion et des impacts sur les services offerts en bibliothèque. On donnera la parole à quelques éditeurs et fournisseurs en ligne ainsi qu'à divers groupes de bibliothèques (universitaire, public, scolaire, etc.), qui se sont mobilisés pour trouver des solutions. Ces projets ainsi que le phénomène des logiciels libres seront présentés ainsi que l'édition alternative.

Quant aux 20 et 21 mai, journées du thème du congrès « Valeur, utilité,

Suite page 3

Suite de l'Éditorial : AGIR

voir à diversifier encore plus nos moyens de communications avec les médias. Néanmoins, nous avons obtenu un peu plus d'expérience à mettre à profit pour relever les nouveaux défis qui s'annoncent en 2004. Chose certaine, beaucoup d'actions restent à planifier pour informer sur notre profession.

rendement des bibliothèques », elles offriront une variété de douze ateliers thématiques en sus des ateliers de produits et services, une table ronde sur le mentorat et un déjeuner-conférence. Pour plus de détails, voir le programme préliminaire.

L'ensemble des activités des 3 jours – 19 au 21 mai se dérouleront à l'hôtel Four Point Sheraton, 6600 Côte-de-Liesse à Montréal.

Comité du prix d'excellence

Le comité a tenu sa première réunion le 24 octobre. Les membres du comité sont : Sylvie Belzile, Gaston Bernier, Mireille Huneault, Corinne Laloum, Linda Patry et Diane St-Aubin qui est la coordinatrice du projet. Le comité va élaborer les grandes lignes de l'attribution du prix et du processus des mises en candidatures au cours des prochaines rencontres.

Rappelons que ce projet provient de l'assemblée générale et a pour but de servir d'instrument de promotion de la profession par l'attribution d'un prix d'excellence. Ce prix doit concourir au développement de la motivation au sein de la profession et accroître sa visibilité dans le public.

Comité de formation

Le comité qui est constitué d'Audrey Attia, Julie-Anne Cardella et Line Guérin ainsi que de Régine Horinstein s'est réuni afin de planifier au plus tôt le contenu du programme de formation 2004-2005 afin de pouvoir le diffuser au tout début de l'année. Les personnes ayant des suggestions peuvent les communiquer à info@cbpq.qc.ca en mentionnant le sujet : formation 2004-2005.

Nominations

Félicitations à nos collègues!

JoAnne Turnbull est la nouvelle directrice du C.R.S.B.P. des Laurentides.

Carolynne Lachance est bibliothécaire responsable des services aux enfants à la Bibliothèque de Pointe-Claire.

Gilles Gallichan est nommé Chef de division de la reconstitution des débats à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

John Latour est adjoint à la conservation à l'Université Concordia.

Mélanie Bossé est bibliothécaire de référence et préposée à la bibliothèque publique de Westmount.

Farid Abbad est bibliothécaire au Service Arts, Culture et Lettres pour la municipalité de Gatineau.

Aminata Keita est documentaliste à la Fondation Daniel Langlois.

Geneviève Baril est responsable du choix et du traitement au C.R.S.B.P. du Centre-du-Québec, Lanaudière, Mauricie.

Josée Lemoine est adjointe chez Woods & associés.

Martine Tondreau est nommée bibliothécaire de référence au centre de loisirs et de la culture - Arrond. Anjou.

Lise Chaillez est SMTE au Cégep de Maisonneuve.

Nadine Beaudin est bibliothécaire professionnelle au CRSBP Montérégie.

Nancie Lamontagne est SMTE à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Mario Tessier est bibliothécaire au CHSLD-CLSC Nord-de-l'Île.

Pierre-Paul Chaussé est bibliothécaire à l'Hôpital Sainte-Anne.

Johanne boucher est bibliothécaire à la Banque du Canada-division bibliothèque.

Claudette Robillard est bibliothécaire de référence au Ministère des relations

avec les citoyens et de l'immigration.

Andréane Leclerc est adjointe intérimaire du directeur à la Fondation Daniel Langlois-Centre de documentation.

Rose-Marie Racine-April est bibliothécaire à l'Université de Moncton.

Marilyne Côté est bibliothécaire au CRSBP de la Montérégie.

Magdalena Michalowska est adjointe au chef de division à la Bibliothèque Jean-Corbeil (Anjou).

Claude Fournier est nommé directeur général de la conservation au BNQ.

Joanne Plante est directrice à la bibliothèque publique Smurfit-Stone.

Nathalie Pilon est bibliothécaire à la bibliothèque nationale du Québec.

Dorothy Gartner est spécialiste de l'information chez Pfizer Canada.

Dominique Malchelosse est bibliothécaire de référence à la bibliothèque Mile-End.

Voir NOMINATIONS page 11

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: **Comité de Corpo Clip**
Audrey Attia
Michel Claveau
Richard Coveney
Roger Drouin (*révision*)
Régine Horinstein
Bernard Lemieux
Sylvain Robichaud

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
353, rue Saint-Nicolas,
Bureau 103
Montréal (Québec)
H2Y 2P1

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Medgine Jean (CBPQ)



Le titre de bibliothécaire... encore!!!

Dans une entrevue accordée à LibraryCONNECT newsletter, (décembre 2003) Toni Carbo, professeure à la School of Information Sciences de l'université de Pittsburgh en Pennsylvanie, affirmait qu'il ne fallait pas changer le titre de bibliothécaire mais qu'il fallait plutôt porter une plus grande attention aux termes utilisés pour qualifier les autres intervenants du milieu de l'information. Ainsi dans le cadre d'un cours sur l'éthique de l'information, elle insiste sur le langage utilisé, ce que l'on veut signifier et comment les autres l'interprètent. Ainsi il faut plutôt, selon elle, insister sur l'étendue du champ d'action des bibliothèques et de la bibliothéconomie et sur les changements opérés ces dernières années. Elle reste convaincue qu'il faut traiter la profession avec égards dans son ensemble - ce qu'elle fait - et continuer à utiliser le titre de bibliothécaire.

À la question : « Quelles sont les habiletés les plus importantes que les étudiants en sciences de l'information devraient détenir à la fin de leur cours? », elle répond : la connaissance, des habiletés et des aptitudes. Selon T. Carbo, la capacité de résoudre des problèmes est essentielle. Il est tout aussi important de bien avoir assimilée le processus décisionnel et il faut avoir une connaissance de la profession et des enjeux dans leur ensemble.

Une bibliothèque nouveau concept

En mai 2002, le premier « magasin à idées » (Idea Store) a ouvert ses portes à Londres dans le quartier de Tower Hamlets. Au fil des années, les résidents

du secteur verront leurs bibliothèques se transformer en sept « magasins à idées » et les bibliothécaires en « Superviseurs d'idées ». Ce nouveau concept comprend des salles de cours et de lecture, des ateliers d'éducation aux adultes, des aires Internet, des conseils en planification de carrières et compétences, un espace pour les arts d'interprétation et d'exposition, une garderie, un café et enfin des livres, revues et ressources numérisées.

Pour en savoir plus, visitez le site : www.ideastore.co.uk

Détecteur de plagiat

Un nouveau logiciel destiné à détecter le plagiat dans les travaux des étudiants et appelé Turnitin est utilisé par vingt-huit des quatre-vingt-dix universités canadiennes. Le logiciel balaie le travail de l'étudiant à la recherche de passages « volés » en le comparant à des documents disponibles sur Internet.

Turnitin demande à l'étudiant d'envoyer son travail ou rapport de laboratoire au site <http://www.turnitin.com> et un rapport est envoyé au professeur avec le travail. Le système inscrit le travail dans une banque de données pour des comparaisons futures.

De nombreux étudiants protestent contre ce système qui semble toutefois prendre de l'ampleur dans les universités confrontées à des réductions de budget.

Source : *Le Devoir*, 17 et 18 janvier 2004

Tutoriels du Collège militaire royal du Canada

Le personnel des bibliothèques du CMR a préparé un tutoriel en ligne de stratégies de recherche afin d'aider les étudiant(e)s à maximiser leur accès aux ressources documentaires. Les tutoriels portent sur

les thèmes suivants :

- Formuler une stratégie de recherche
- Effectuer une recherche dans le catalogue des livres
- Effectuer une recherche dans les index de périodiques
- Effectuer une recherche dans le Web
- Localiser les livres, les périodiques et les comptes rendus
- Évaluer les ressources
- La rédaction : citer les ressources et les sources

On y trouve aussi un formulaire de stratégie de recherche que les étudiant(e)s peuvent compléter à mesure qu'ils/elles progressent d'un tutoriel à l'autre. Les tutoriels peuvent être utilisés indépendamment ou en conjonction avec une visite guidée de la bibliothèque. Les tutoriels peuvent aussi être adaptés à des sujets particuliers.

Pour accéder au tutoriel, avancez à la page d'accueil des bibliothèques du CMR à l'adresse web suivante : http://www.rmc.ca/academic/library/index_f.html. Cliquez sur **Formation documentaire**, puis sur **Tutoriel en ligne de stratégies de recherche**.

Vos suggestions et commentaires sont toujours les bienvenus.

Clarinda Olsen
Bibliothèque des sciences et du génie
Collège militaire royal du Canada
Kingston
(613) 541-6000 poste 6312
clarinda.olsen@rmc.ca

Ministère de la Culture et le privé

Le ministère de la Culture et des Communications a fait appel à une entreprise privée pour l'aider à déterminer les changements à réaliser dans le cadre de la « réingénierie » de l'État.

Un des éléments analysé par la firme-conseil portait sur la réorganisation du secteur muséal. Les premiers changements à transparaître de cette réorganisation devraient être annoncés au printemps.

Source : *Le Devoir* 17 et 18 janvier 2004

Une autre étude à l'appui des bibliothèques scolaires

Une étude conduite par la professeure Donna Baumbach de l'University of Central Florida a analysé l'état des collections, du personnel, de l'accès à Internet dans plus de 1700 médiathèques de cet état. Les résultats démontrent que les bibliothèques bien équipées augmentent le niveau de lecture de 9 % à l'élémentaire, de 3 % au primaire et de 22 % au secondaire. Les résultats étaient encore plus probants lorsque des professionnels étaient en charge de la bibliothèque au point de plus de 20 % à l'élémentaire pour un bibliothécaire professionnel à temps plein et un assistant.

Pour consulter l'étude : <http://www.sbac.edu/~media/research.htm>

Quant à un article dans le *San Francisco Chronicle*, l'auteur d'un livre critique l'utilisation des ordinateurs en classe. Todd Oppenheimer dénonce la technologie plus particulièrement au niveau de son utilisation dans les classes de premier niveau arguant que les ordinateurs ajoutent très peu à

l'expérience éducative et suscitent plus de problèmes que d'avantages.

Vient de paraître

Les bibliothèques et les institutions parlementaires du XVIII^e siècle à nos jours; actes du colloque tenu à l'occasion du deuxième centenaire de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 24 septembre 2002/Publiés sous la direction de Gaston Bernier, Gilles Gallichan et Ross Gordon. - 2003. 194 p. (Bibliographie et documentation; 46).

ISBN 2-550-41838-7. Distribution gratuite (S'adresser à la Bibliothèque).

Coup d'œil sur l'histoire de bibliothèques parlementaires d'Europe (France, Belgique) et d'Amérique du Nord (États-Unis, État fédéral canadien, Colombie britannique, Alberta, Saskatchewan, Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse) et aperçu rapide sur un certain nombre d'autres. Les textes sont signés par Gilles Gallichan, Richard Paré, Jacques Hellemans (Université libre de Bruxelles), par Fiona Watson (bibliothèque de l'Assemblée ontarienne), etc.

Sécurité et vie privée

La technologie de l'identification par fréquence radio des documents soulève des préoccupations, tant dans le domaine bibliothéconomique que chez les défenseurs de la vie privée. Les documents utilisant cette technologie contiennent une puce qui transmet des données à un appareil central. Les avantages de cette technologie : repérer les documents, faciliter l'inventaire, accélérer le prêt et décourager le vol. Toutefois, certains y voient de sérieuses répercussions sur la vie privée. Quelles données seront transmises à

l'ordinateur? Quelles sont les relations qui peuvent être établies entre les documents et les usagers? Surtout, le public craint d'être repéré et surveillé à l'extérieur de la bibliothèque. Mais précisons que la technologie développée pour les bibliothèques est différente de celle utilisée dans le commerce de détail par exemple. La technologie est développée spécialement pour les bibliothèques et la puce ne transmet qu'un minimum de données à l'ordinateur. On souligne l'importance pour les bibliothécaires et les bibliothèques de réfléchir aux implications de cette technologie et de proposer les meilleures façons de l'utiliser avant que son adoption ne soit trop répandue.

Source : « *Should Libraries Play Tag with RFIDs?* », in *American Libraries*, December 2003.

Censure politique et idéologique?

Le Web est devenu une source d'information sur la santé importante aux États-Unis : selon un rapport, 73 millions d'Américains ont cherché sur le Web en 2001 de l'information sur la nutrition, les médicaments ou les maladies. Paradoxalement, certains intervenants soulèvent des préoccupations au sujet de la fiabilité et de l'accès à l'information sur la santé dans les sites Web du gouvernement américain. Depuis quelques années, des groupes comme le Government Documents Round Table (GODORT) de l'American Library Association ou l'Institut Alan Guttmacher se penchent sur la modification ou le retrait d'information de pages des sites fédéraux. Les défenseurs de l'accès à l'information soutiennent de leur part que cette question devrait aussi inquiéter les bibliothécaires. On craint la disparition ou la modification

d'information scientifique afin que les sites Web se conforment à la vision politique et idéologique de l'administration Bush. On cite par exemple un document de l'Institut national sur le cancer sur le manque de données pour soutenir qu'un avortement pouvait causer plus tard un cancer du sein. L'ALA a adopté en 2003 une résolution du GODORT demandant aux agences gouvernementales de fournir un accès continu aux archives des documents retirés. Le groupe de travail a aussi établi une bibliographie sur l'élimination d'information gouvernementale (<http://sunsite.berkeley.edu/GODORT/legislation/#removal>) ainsi qu'une chronologie sur la disparition d'information gouvernementale (<http://www2.library.unr.edu/dept/bgic/Duncan/PPBmillerchronchart.doc>), un document de 22 pages.

Source : « *What Ails Access to Government Health Information* », in *American Libraries*, December 2003.

Embauche à la hausse

2003 a vu une croissance de l'embauche de bibliothécaires corporatifs dans des postes de cadres intermédiaires et supérieurs par rapport à l'année précédente selon des firmes de recruteurs. Les organisations prennent conscience qu'elles ont besoin de professionnels pour les aider à localiser et organiser l'information d'affaires. « C'est certainement un changement de climat pour l'embauche de bibliothécaires corporatifs », souligne la directrice de la Special Libraries Association, Janice R. Lachance, qui ajoute que l'importance du rôle des bibliothécaires est maintenant reconnue au sein des organisations. L'embauche se fait surtout dans les organisations des secteurs pharmaceutique, juridique et médical. On remarque aussi que le mot bibliothécaire a tendance à

disparaître des nouveaux postes qui sont affichés. On cherche souvent des gestionnaires de la connaissance ou des spécialistes de l'information. Cette diversité suscite également la controverse parmi les bibliothécaires : des membres de la SLA ont même suggéré de changer le nom du groupe en Information Professionals International. Le salaire n'a presque pas changé en 2003, soit une moyenne de 61 522 \$.

Source : « *The Hiring Tied Turns for Corporate Librarians* », in *Career Journal*, October 2003. »

Lancement de la version numérisée du journal La Survivance

Le lancement avait lieu le 28 novembre dernier dans les locaux de Radio-Canada à Edmonton. Ce journal, fondé par l'Association canadienne-française de l'Alberta aidée des Pères Oblats, fut publié de 1928 à 1967 dans l'Ouest canadien. On peut avoir accès gratuitement à son contenu sur le site de l'University of Alberta Libraries (<http://peel.library.ualberta.ca/>) et faire des recherches par date de parution, par mots clés, par annonces ou par photos. Ce projet est le résultat d'un partenariat entre les University of Alberta Libraries, OCLC Canada, la division OCLC Preservation Ressources et l'Institut du patrimoine de la Faculté Saint-Jean. L'université numérisera d'ici peu les journaux « Franco-Albertain » (1967 à 1979) et « Le Franco » (1979 à 2000) qui font suite à la La Survivance.

Source : *Larouche, Hélène - Directrice de la Bibliothèque Saint-Jean, University of Alberta*

Plagier, c'est frauder! L'École des Hautes Études Commerciales (HEC) veut revaloriser l'intégrité

Les HEC ont lancé en octobre une campagne de sensibilisation contre le plagiat afin de réduire l'incidence du phénomène et promouvoir l'intégrité comme valeur. Cette campagne s'inscrit dans un contexte où l'on entend parler de plus en plus fréquemment d'entreprises qui trichent ou fraudent et d'Internet qui facilite l'accès à une grande quantité d'informations et à des travaux d'étudiants qui peuvent facilement être reproduits. Monsieur Racette, le directeur des programmes, admet que « la tentation est plus grande ». L'an dernier, une quarantaine d'étudiants furent impliqués dans vingt-six cas de fraudes. Le règlement de l'École s'appliqua. Un zéro sur la copie ou à la note du cours. Dans un ou deux cas de récidive, on procéda au renvoi de l'École. « Reproduire des documents sans faire mention de la source, utiliser du matériel non autorisé pendant la rédaction d'un examen ou faire usage du travail d'une autre personne sont des pratiques frauduleuses inacceptables ». Aux États-Unis et au Canada anglais, la communauté universitaire utilise de plus en plus des sites comme « *turnitin.com* » pour repérer le plagiat. « *turnitin.com* » calcule l'incidence du plagiat en pourcentage et confirme ou infirme les soupçons du professeur. Cette campagne montre l'importance que l'École accorde à l'utilisation intégrale de l'information.

Source : *Chouinard, Marie-Andrée. Plagier, c'est frauder! Les HEC veulent revaloriser l'intégrité in Le Devoir, 4 novembre 2003.*

Voir article p. 4 « *Détecteur de plagiat* »

Une cyberlibrairie unique au monde : ADEL inc. offre la dramaturgie québécoise à portée de souris

Le 28 octobre était inauguré un nouveau site « adelinc.qc.ca ». ADEL est l'acronyme pour « Auteur dramatique en ligne ». Il permet d'obtenir des centaines de textes dramatiques francophones québécois et canadiens moyennant des frais. Il a vu le jour grâce à la collaboration de l'Association québécoise des auteurs dramatiques et de COPIBEC, la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction. Cette dernière a développé le système DCF-WEB qui permet l'acquisition de licences sur le Net pour reproduire des documents. Son répertoire compte plus de 68 000 titres de livres québécois disponibles à la reproduction sur support papier et 30 000 livres québécois disponibles à la reproduction sur support numérique. DCF-WEB dont l'accès est gratuit permet d'effectuer des recherches bibliographiques dans la banque de données de COPIBEC. Quant à ADEL, il répertorie plus de 290 titres du théâtre dont près de 80 % n'étaient pas disponibles en librairie. Les gouvernements fédéral et provincial ont injecté 2,4 M \$ dans le projet. 1,5 M \$ a été utilisé pour la mise en service de la librairie virtuelle. COPIBEC conserve 13 % du montant des ventes pour les frais administratifs. Les auteurs reçoivent 4,35 \$ pour chaque texte vendu et chaque copie additionnelle déclarée. D'autres titres s'ajouteront au site jusqu'en mars 2004.

Source: **Baillargeon, Stéphane.** *Une cyberlibrairie unique au monde : ADEL inc. offre la dramaturgie québécoise à portée de souris* In *Le Devoir*, mercredi, 29 octobre 2003.

La Nouvelle-France au bout des doigts

Le Canada et la France ont inauguré en novembre dernier la plus importante banque de données numériques sur l'histoire de la Nouvelle-France. Le projet intitulé « Nouvelle-France - Horizons nouveaux » rend accessible gratuitement au grand public plus de 400 000 images numérisées provenant de 22 000 documents historiques comprenant des cartes géographiques, des plans, des lettres, des mémoires, des listes de recensements et ainsi de suite. Il a vu le jour grâce à « Bibliothèque et Archives Canada, la Direction des archives de France et l'ambassade du Canada en France, avec la collaboration des Archives nationales du Québec et du Centre d'études acadiennes de Moncton ». Le projet s'inscrit dans les activités des célébrations du 400^e anniversaire de l'implantation française au Canada et le programme de numérisation de documents de contenu culturel canadien, lancé par Patrimoine Canada. On retrouve sur le site une exposition virtuelle, un parcours narratif qui utilise 350 documents racontant l'histoire de la colonisation française en douze thèmes : Partir, Voyager, Découvrir, Commercer, Prier, etc. La section la plus importante est celle qui permet d'avoir accès à l'aide de mots clés aux images numérisées. Le site comprend aussi des hyperliens qui renvoient à d'autres sites. Deux millions d'images numérisées seront accessibles sur ce site d'ici 2005. Site : www.archivescanadafrance.org

Source : **Cauchon, Paul.** *La Nouvelle-France au bout des doigts* In *Devoir*, jeudi, le 27 novembre 2003.

Nomination de madame Diane Poirier

Le sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec a annoncé la nomination de madame Poirier au poste de chargée de projet responsable de la négociation, de la mise en œuvre et de la gestion des ententes relatives à l'acquisition en commun de produits et de services documentaires par les bibliothèques universitaires québécoises.

Madame Poirier, titulaire d'une licence en droit et d'une maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information de l'Université de Montréal, a principalement œuvrée dans le milieu universitaire. Elle cumulait les postes de conseillère à la documentation et de webmestre à l'Université Laval. Elle a participé aux travaux de différents groupes de travail, en particulier GIRI (Guide d'Initiation à la recherche dans Internet) et GIRI 2 (Guides des indispensables de la recherche dans Internet). Elle préside aussi le Groupe de travail sur le développement d'un thésaurus de vedettes de référence. Elle représentera les bibliothèques universitaires québécoises au sein de Consortia Canada.

Source: **Dupuis, Onil**- *Chargé de recherche CREPUQ.*

Quatre arrondissements relancent le Bibliobus

Les arrondissements de Villaray/Saint-Michel/Parc-Extension, d'Ahuntsic/Cartierville, de Rosemont/La Petite-Patrie et de Mercier/Hochelaga/Maisonneuve ont injecté ensemble 70 000 \$ afin de redémarrer le Bibliobus. Ils investiront 140 000 \$, à partir de l'an

prochain, afin de maintenir ses activités. L'inauguration a eu lieu en présence du comédien Jean-François Harrison, porte-parole du Bibliobus. Le nouveau Bibliobus effectuera sept arrêts dans les quatre arrondissements et s'adressera aux jeunes de 14 ans et moins. La bibliothèque ambulante possède une collection de 20 000 documents qui sera maintenue vivante grâce à l'achat de 1 300 titres par année. « Ce service représente un enjeu important en matière d'apprentissage de la lecture, d'acquisition des connaissances, d'intégration des nouveaux arrivants et de lutte contre le décrochage scolaire ». Il permet de desservir des zones scolaires situées dans des secteurs moins bien pourvus en bibliothèque.

Source : *Ville de Montréal. Arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension*

Une banque d'expertise francophone

L'Agence intergouvernementale de la Francophonie vient de mettre en place un site portail afin de faciliter le recrutement de l'expertise sur les questions touchant le développement des pays du Sud et les domaines d'intervention de l'Agence. Consultants, individus, organisations publiques, associations et organisations non-gouvernementales, bureaux d'études ou sociétés de conseil francophones sont invités à s'inscrire à la nouvelle banque : <http://expertise.francophonie.org/>

Finlande : Faire partie d'un projet d'identité nationale

La situation des bibliothèques en Finlande est favorable. En effet, la Finlande compte 446 communes et il

existe 936 bibliothèques et 202 bibliobus, c'est dire que même les plus petits villages ont leur bibliothèque municipale. Les bibliothèques finlandaises sont réputées pour leur taux de prêt élevé : 102,2 millions de prêts par an, soit 20 prêts par habitant. Le taux de fréquentation est de 64 millions de visites, soit 12 visites par habitant et par an. La bibliothèque publique est le service culturel le plus utilisé, environ 80 % des Finlandais la fréquente.

Cette situation s'explique en partie par la politique de développement des bibliothèques, qui est intégrée au programme gouvernemental. En effet, le gouvernement finlandais soutient depuis longtemps des valeurs démocratiques et égalitaires : on y parle constamment de prospérité et de citoyenneté pour tous ainsi que du droit de l'accès de tous les citoyens à la connaissance, et ce, sur tout le territoire. Ainsi, l'État assume 25 à 50 % des coûts de construction d'une bibliothèque ou d'achat d'un bibliobus.

Les bibliothèques publiques finlandaises sont gérées localement mais leurs services font partie d'un réseau national. Elles se sont dotées d'une stratégie commune en mars 2003 : la *Stratégie 2010* qui est entrée dans la déclaration gouvernementale du pays. Ce texte souligne le développement des bibliothèques hybrides (traditionnelles et virtuelles), le principe de donner accès aux autres services virtuels de l'État dans la bibliothèque, la redéfinition des rôles de la Bibliothèque nationale et de celle du Dépôt légal, la coopération entre bibliothèques publiques mais aussi avec les bibliothèques scolaires, et la création d'un service national centralisé sur Internet (<http://www.libraries.fi>) offrant l'accès aux bases de données, aux catalogues des bibliothèques universitaires affiliées et autres services de FinLib, la

bibliothèque nationale électronique. Le texte prévoit une évaluation de l'ensemble des services par un organisme extérieur en 2004 et une mise à jour sera faite annuellement.

Source : *Wigell-Ryynanen, Barbro. Finlande : faire partie d'un projet d'identité nationale : philosophies dans les fonds des bibliothèques publiques. Lectures, septembre-octobre 2003, p. 13-15.*

Les associations de bibliothécaires en Finlande

En Finlande, l'État participe activement au développement des bibliothèques. Cependant, le bénévolat y est très important, notamment au niveau associatif. On compte 5 000 professionnels qui travaillent dans le secteur des bibliothèques et de l'information ayant reçu une formation adaptée. La majeure partie d'entre eux adhère à une ou plusieurs associations. Les associations de bibliothécaires sont nombreuses en Finlande, chacune ayant son public cible et sa mission. Elles collaborent activement entre elles, notamment dans l'organisation de manifestations communes, et sont pour la plupart membres de l'IFLA et d'EBLIDA. Leur financement est assuré par les cotisations des membres, la vente de publications, des subventions de l'État pour certaines, et l'obtention de bourses pour certaines activités.

Voici quelques-unes des associations les plus importantes :

■ *L'Association des bibliothécaires de Finlande*, fondée en 1910, est l'association la plus importante et compte 2 000 membres. Son objectif est de faire avancer la mission des bibliothèques et leur statut ; ses activités sont principalement orientées vers les bibliothèques publiques. Elle édite le *Kirjastolehti* (magazine des

bibliothèques) et comporte de nombreux groupes de travail. C'est la seule association à disposer de son propre bureau et à employer cinq personnes. Les autres associations fonctionnent exclusivement sur la base du bénévolat.

■ La *Finlands svenska biblioteksforening* (l'association des bibliothécaires de Finlande de langue suédoise), concentre ses activités sur les régions de langue suédoise (la côte et l'archipel). Elle compte 300 membres issus de tous types de bibliothèques et édite la publication *Bibban*.

■ L'*Association des bibliothécaires scientifiques* représente les bibliothèques universitaires, de recherche, spécialisées et d'enseignement professionnel. Elle a été fondée en 1929 et compte 750 membres. Elle publie *Signum*, ainsi qu'un guide des bibliothèques scientifiques de Finlande, des manuels, des recherches et des rapports. Elle comporte quatre sections et plusieurs groupes de travail.

■ L'*Association des services d'information* s'adresse aux professionnels travaillant en entreprise. Elle a été fondée en 1947 et compte 1 000 membres. Elle publie *Tietopalvelu* (Service d'information).

■ La *Société des bibliothèques musicales de Finlande*, membre de l'Association internationale des bibliothèques musicales, publie le journal trimestriel *Intervalli*.

■ La *Bibliothecarii Medicinæ Fenniae* s'adresse aux bibliothèques médicales.

■ L'*Association de la recherche en information*, dont la mission est de promouvoir la recherche et la formation, publie le magazine *Informaatiotutkimus* (recherche en information).

Fait à noter qui a contribué fortement à

renforcer la place des bibliothèques dans la société finlandaise : le président de l'*Association des bibliothécaires de Finlande* est depuis longtemps un député parlementaire. Ceci permet d'avoir un contact direct avec l'organe décisionnel de l'État au sein du Parlement. Les présidents de l'association ont pu ainsi agir concrètement en faveur des bibliothèques. Par deux fois, le président est devenu ministre de l'Éducation ou ministre délégué à la culture, et a donc pu exercer une influence directe. L'actuelle présidente Mirja Ryyänen a été élue au Parlement européen et y a publié un rapport de sa propre initiative sur le rôle des bibliothèques dans la société moderne (1998). Les prochaines élections municipales auront lieu cette année. L'*Association des bibliothécaires de Finlande* organisera à nouveau une campagne en faveur du développement des bibliothèques et tentera d'obtenir l'engagement des politiciens.

Source : *Sipila, Sinikka. Finlande : à propos des activités des associations de bibliothécaires. Lectures, septembre-octobre 2003, p. 15-17.*

Rencontres FORMIST 2003

Le 12 juin 2003 à Villerbanne en France se tenait une journée d'étude sur l'intégration dans l'Europe et l'évaluation des formations. Cette rencontre était organisée par FORMIST, le Réseau francophone pour la formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur, service de l'École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB, <http://formist.enssib.fr>). Voici quelques-unes des réflexions amorcées lors de cette journée.

À l'heure où les décisions politiques se prennent de plus en plus au niveau européen, la formation universitaire

doit s'ouvrir à l'Europe expose Éric Froment, président de l'Association européenne de l'université. D'abord initié par le programme Erasmus en 1987, l'espace européen de l'enseignement supérieur devient aujourd'hui tangible avec la réforme de l'enseignement supérieur en Europe, qui refond actuellement les cursus universitaires pour garantir l'équivalence des diplômes entre pays européens.

Carla Basili, chercheuse au Consiglio Nazionale delle Ricerche à Rome, constate que la culture de l'information n'est jamais considérée de manière globale dans la politique européenne, contrairement aux pays anglo-saxons où il existe des programmes *ad hoc* de promotion de la culture de l'information (États-Unis, Royaume-Uni et Australie). Or, le risque de réduire ce savoir à la seule maîtrise des technologies (comme Internet) est grand aujourd'hui. D'où la création du groupe European Network on Information Literacy (EnIL) qui s'est donné la mission de promouvoir la culture de l'information en Europe.

Bernard Pochet, directeur de la bibliothèque de la Faculté de Gembloux et président du groupe ÉduDOC, explique que les circonstances sont moyennement favorables pour la documentation dans l'enseignement supérieur en Belgique : les décisions ne sont pas soutenues au niveau national comme en France, car les bibliothèques dépendent uniquement de leur université, y compris pour l'attribution de leur budget. Ainsi, aucune directive nationale n'impose ou ne suggère un enseignement documentaire. Le groupe ÉduDOC travaille sur ces problématiques et a recensé des objectifs de formation sur deux niveaux : connaissances et concepts de base, et documentation scientifique et spécialisée. Deux bibliothécaires de l'Université de Genève rapportent que malgré une offre

de formations variées, l'appréciation du public est mitigée : il semble que les étudiants restent peu motivés par les séances collectives, surtout si elles sont facultatives, mais ils s'avèrent très satisfaits par les formules individualisées qui répondent à un besoin concret et immédiat.

La question de l'évaluation des connaissances et de leur impact sur la scolarité a été abordée par **Diane Mittermeyer**, professeur en sciences de l'information à l'Université McGill au Québec. Elle a présenté les résultats de *L'Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises*, 2003 (<http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf>). Selon elle, les étudiants entrant à l'université souffrent de lacunes importantes dans les fondamentaux de la recherche documentaire.

Frédérique Simonot, président du Comité éditorial de FORMIST, a présenté la maquette du projet de référentiel de compétences documentaires pour le premier cycle (publication prévue en mars 2004). Organisant les compétences de la recherche documentaire et leur associant des objectifs et des ressources pédagogiques, cet outil s'adresse aux formateurs.

Paul Thirion, directeur général des bibliothèques de l'Université de Liège, s'est interrogé sur l'impact des formations à la documentation : quelles incidences sur les performances et comment les mesurer. Il précise que ces formations, souvent coûteuses, sont surtout motivées par l'adhésion à des valeurs et peu étayées par des preuves scientifiques. Or selon lui, il faut sortir de ce débat d'idées et utiliser la voie de la démarche et de la critique scientifique afin de quitter le domaine de la conviction. De nombreuses études

anglo-saxonnes ont pu démontrer que l'existence même de la bibliothèque a un impact sur la réussite des élèves. L'une d'elle, menée par C. Lance, a montré que la bibliothèque serait le second prédicteur de réussite scolaire après l'origine socio-économique des élèves. Il faudrait maintenant pousser la recherche dans ce domaine afin de prouver l'impact de la formation documentaire.

Ainsi, la question d'une « culture de l'information » européenne est posée : tout au long de cette journée, une série d'expressions a été utilisée pour la nommer, il conviendrait maintenant de choisir un terme explicite et de le doter d'une définition commune. Ceci permettrait de déterminer les champs de la bibliothèque et les disciplines concernées, mais aussi d'établir un dialogue avec les autres secteurs de l'enseignement dans toute l'Europe. Le 2^e point de débat touche la légitimité des formations documentaires. Dans ce domaine, des outils de réflexion et d'analyse sont à inventer, en partenariat avec le monde de la recherche qui peut apporter des moyens ainsi qu'une légitimité scientifique.

Source : **Denecker, Claire**. Troisièmes rencontres FORMIST : la formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne : problématiques et perspectives. *Documentaliste – Science de l'information* 2003, vol. 40, no. 4-5, p. 301-304.

Servir les aînés au bureau de référence

Les personnes âgées constituent pour les bibliothécaires de référence un groupe d'utilisateurs diversifié présentant de nombreux défis. Leur nombre est appelé à croître au cours des prochaines années au fur et à mesure que les baby-boomers dépasseront le cap des 55 ans. Comment les bibliothécaires de

référence doivent-ils s'y prendre afin de servir cette clientèle comprenant quelques traits caractéristiques? Que doivent-ils garder en mémoire lors de l'entrevue de référence?

Des bibliothécaires de référence et des professionnels de la santé spécialisés dans le vieillissement ont dressé la liste des quelques conseils que voici : -suivre son instinct dans le choix des mots et du ton à employer; -écouter attentivement car il s'agit de personnes ayant une grande expérience de la vie; -être patient et ajuster son rythme à celui de ceux qui se déplacent plus lentement; -ne pas présumer de la vivacité intellectuelle d'une personne en se basant sur son apparence physique; -ne pas gêner un usager en mettant en évidence ses problèmes physiques, par exemple en criant face à une personne malentendante au lieu d'articuler plus clairement; -démontrer du respect pour la différence d'âge et de culture; -faire un petit extra pour mieux servir une personne souffrant d'un handicap; -apprécier la sagesse des adultes plus âgés; et finalement, aimer son travail et se laisser charmer par les aînés!

Source : *American Libraries*, December 2003, p. 64

Définir la bibliothèque en tant que lieu physique

Au cours des dernières années, les bibliothécaires ont connu beaucoup de succès en rendant accessibles les ressources des bibliothèques à l'extérieur des murs de celles-ci. Ironiquement, en raison de ce succès, la fréquentation des bibliothèques a décliné et les bibliothécaires doivent maintenant défendre les lieux physiques de l'institution contre ceux qui ne voient pas la nécessité de les agrandir ou même de les maintenir.

Divers moyens, tels que des cafés, des concerts, des aires de lecture copiant celles des librairies, ont été tentés pour ramener les usagers dans les bibliothèques. Selon James Huff, bibliothécaire de référence au Goucher College à Baltimore, pour que la bibliothèque en tant qu'édifice demeure encore pertinente, il faudra aller au-delà des fonctions qui peuvent déjà être remplies par Starbucks ou Barnes and Noble.

En définissant une vision de la bibliothèque physique du 21^e siècle, M. Huff croit qu'il faut se poser deux questions : 1) Quelles sont les fonctions qui ne peuvent être fournies à distance? et 2) quelles sont les tâches propres aux bibliothèques et qui ne peuvent être remplies aussi bien par une autre institution? Il suggère trois fonctions de ce type. La première est la fonction contextuelle. La bibliothèque physique peut mettre les usagers en contact avec le contexte de l'information recherchée grâce à l'organisation du savoir sur les rayons. La deuxième est la fonction d'entrepôt. Les documents non numérisés doivent être mis en valeur car ils servent de fenêtre sur les événements culturels et intellectuels du passé, offrant ainsi une autre perspective pour les discussions actuelles. La troisième est la fonction de sanctuaire. Une ou quelques salles de la bibliothèque devraient se voir confier le titre de lieu de pensée, d'étude et de réflexion. Un lieu invitant à la révérence comme une cathédrale.

Source : *American Libraries*, November 2003, p. 36

Directives sur la vie privée pour les bibliothèques

L'Intellectual Freedom Committee de l'American Library Association a

préparé un nouveau document intitulé « Guidelines for Developing a Library Privacy policy » et qui aborde les questions du vol d'identité, des nouvelles technologies de profilage et d'identification des individus, des nouvelles lois américaines sur la vie privée et leur mise en application. Ce document est disponible sur Internet à l'adresse www.ala.org/oif/ifttoolkits/privacy/ et comprend un modèle de politique sur la vie privée à l'intention des bibliothèques.

Source : *American Libraries*, November 2003, p. 8

Des conducteurs prudents!

Se basant sur les données collectées par les compagnies d'assurances auprès d'un million de conducteurs d'automobiles, Quality Planning Corporation a classé 40 professions par la fréquence des accidents de la route et par le nombre de contraventions émises pour excès de vitesse. Seules les personnes au foyer ont eu moins de contraventions que les bibliothécaires, alors que ce sont les fermiers, les pompiers et les pilotes qui ont eu le moins d'accidents. Les étudiants ont terminé en tête des deux classements.

Source : *American Libraries*, December 2003, p. 26

Héros de la révolution numérique

Selon un récent article tiré de *Educause Review*, les véritables héros de la révolution numérique dans l'enseignement supérieur sont les bibliothécaires. Ce sont eux qui ont vu le plus loin, qui ont fait le plus, qui ont accepté les défis les plus difficiles et démontré le plus clairement les

avantages de l'information numérique. Au cours de ce processus, ils ont redéfini leur profession et révolutionné leur propre formation professionnelle. Le fait que nous prenions leur réussite comme acquise témoigne de leur succès.

Source : *Educause Review*, vol. 38, no. 6, (Nov-Dec. 2003)

URL : http://www.educause.edu/pub/er/erm03/erm036_articles.asp?id=1

Nouvelle publication

La professeure France Bouthillier, présidente de la CBPQ, vient de publier sa première monographie intitulée « Assessing Competitive Intelligence Software : A Guide to Evaluating CI Technology » (Medford, NJ : Information Today, 2003). L'ouvrage, rédigé en collaboration avec Kathleen Shearer, présente une méthode systématique et pratique permettant aux professionnels des affaires et de l'intelligence économique d'évaluer les logiciels d'intelligence économique de façon indépendante, sans avoir à se fier uniquement à l'information fournie par le fabricant. Jusqu'à maintenant aucun ouvrage n'avait abordé cette question cruciale.

Source : *McGill in Focus*, Fall 2003

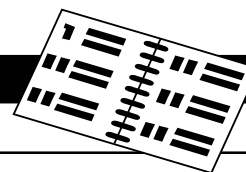
Nominations (suite)

Monica-Émilie Barbulescu-Moldovan est professeure à l'Université de Moncton.

Julie Larocque est chef de section animation à la bibliothèque Dollard-des-Ormeaux.

Jimmy Légaré est bibliothécaire à l'Université de Montréal.

Marie-Chantal Bergeron est bibliothécaire à la Bibliothèque de Montréal.



Pour envoi de suggestions d'activités : sylvain_robichaud@oclc.org

20 février 2004

Activité du programme de formation continue de l'EBSI

Introduction à XML

Montréal (Québec)

Rens. : Céline Lapierre, 514-343-6111
poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/introxml.html>

24-28 février 2004

Public Library Association 10th National Conference

Seattle (Washington)

Rens. : PLA, 1-800-545-2433

<http://www.pla.org/Content/NavigationMenu/PLA/PLA.htm>

5 mars 2004

Activité du programme de formation continue de l'EBSI

Informé à l'ère de l'économie du savoir : des pratiques...à mettre en pratique!

Montréal (Québec)

Rens. : Céline Lapierre, 514-343-6111
poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/savoir.html>

12 mars 2004

Activité du programme de formation de la CBPQ

Le tableau de bord de gestion : un outil novateur pour une gestion plus efficace des bibliothèques et centres d'information

Montréal (Québec)

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpcq.qc.ca>

19 mars 2004

Activité du programme de formation continue de l'EBSI

Contrôle d'autorité avec le MARC 21

Montréal (Québec)

Rens. : Céline Lapierre, 514-343-6111
poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/marc.html>

26 mars 2004

Activité du programme de formation de la CBPQ

Veille informationnelle : implanter une cellule de veille réaliste et réussie

Montréal (Québec)

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpcq.qc.ca>

2 avril 2004

Activité du programme de formation continue de l'EBSI

Introduction à l'architecture de l'information et à la conception des sites WEB

Montréal (Québec)

Rens. : Céline Lapierre, 514-343-6111
poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/web.html>

16 avril 2004

Activité du programme de formation continue de l'EBSI

Introduction à la schématisation mentale (" Mind Mapping ")

Montréal (Québec)

Rens. : Céline Lapierre, 514-343-6111
poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/schema.html>

30 avril 2004

Activité du programme de formation de la CBPQ

Metadata for Digitization and Preservation (OCLC seminar)

Montréal (Québec)

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpcq.qc.ca>

10-14 mai 2004

72^e congrès annuel de l'ACFAS

La société des savoirs

Montréal (Québec)

Rens. : ACFAS, 514-849-0045

<http://www.acfas.ca/congres/>

19-21 mai 2004

35^e congrès annuel de la CBPQ

Valeur, utilité et rendement des bibliothèques!

Montréal (Québec)

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpcq.qc.ca/congres/congres2004/congres2004.html>



Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

23 avril 2004

« Lire, un plaisir qui se partage »

Informations : Sandra Gonthier : gonthier@anel.qc.ca

